

Évaluation des effets sur la santé reliés aux fumées chirurgicales et des méthodes d'aspiration

Questionnaires utilisés pour les enquêtes

**Unité d'évaluation des technologies et des modes
d'intervention en santé (UETMIS)**

DIRECTION DE LA QUALITÉ, DE L'ÉVALUATION, DE L'ÉTHIQUE ET
DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

2021

QUESTIONNAIRE 1

Questionnaire distribué auprès des chefs de service
des différentes spécialités chirurgicales au CHU de Québec

UETMIS- Questionnaire sur la prévention de l'exposition aux fumées chirurgicales

Votre nom :

Votre fonction :

Votre spécialité chirurgicale :

Cochez tous les sites principaux où sont réalisées les interventions dans votre spécialité chirurgicale ?

- L'HDQ
- HSFA
- CHUL
- HEJ
- HSS

Répondez au questionnaire en vous référant au site où la majeure partie des interventions de votre spécialité chirurgicale sont réalisées.

INSTRUMENTS ÉLECTROCHIRURGICAUX

Les prochaines questions portent sur l'utilisation d'instruments électrochirurgicaux (p. ex. électrocautère, bistouri électrique, pince bipolaire) et sur l'aspiration des fumées au bloc opératoire.

Quelles interventions dans votre spécialité chirurgicale sont les plus susceptibles d'exposer le personnel aux fumées chirurgicales en raison de l'utilisation d'instruments électrochirurgicaux ?

Lors de l'utilisation d'instruments électrochirurgicaux, indiquez à quelle fréquence les dispositifs suivants d'aspiration des fumées sont utilisés :

Suction murale

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

Électrocautère ou autre instrument muni d'un système d'aspiration ("crayon")

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

Unité mobile d'aspiration des fumées ("récupérateur" ou "évacuateur")

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

LASERS

Les prochaines questions portent sur l'utilisation de lasers et sur l'aspiration des fumées au bloc opératoire.

Est-ce que des lasers sont utilisés dans votre spécialité chirurgicale ?

- Oui
 Non

Quelles interventions dans votre spécialité chirurgicale sont les plus susceptibles d'exposer le personnel aux fumées chirurgicales en raison de l'utilisation de lasers ?

Lors de l'utilisation de lasers, indiquez à quelle fréquence les dispositifs suivants d'aspiration des fumées sont utilisés :

Suction murale

- Toujours
 Souvent
 Parfois
 Jamais

Laser muni d'un système d'aspiration ("crayon")

- Toujours
 Souvent
 Parfois
 Jamais

Unité mobile d'aspiration des fumées ("récupérateur" ou "évacuateur")

- Toujours
 Souvent
 Parfois
 Jamais

ULTRASONS

Les prochaines questions portent sur l'utilisation d'instruments à ultrasons (scalpel harmonique ou autres) et sur l'aspiration des fumées au bloc opératoire.

Est-ce que des instruments à ultrasons sont utilisés dans votre spécialité chirurgicale ?

- Oui
 Non

Quelles interventions dans votre spécialité chirurgicale sont les plus susceptibles d'exposer le personnel aux fumées chirurgicales en raison de l'utilisation d'instruments à ultrasons ?

Lors de l'utilisation d'instruments à ultrasons, indiquez à quelle fréquence les dispositifs suivants d'aspiration des fumées sont utilisés :

Suction murale

- Toujours
 Souvent
 Parfois
 Jamais

Instrument à ultrasons muni d'un système d'aspiration ("crayon")

Toujours
 Souvent
 Parfois
 Jamais

Unité mobile d'aspiration des fumées ("récupérateur" ou "évacuateur")

Toujours
 Souvent
 Parfois
 Jamais

PRATIQUES EN PLACE POUR LA PRÉVENTION DE L'EXPOSITION AUX FUMÉES CHIRURGICALES

Est-ce que les interventions dans votre spécialité chirurgicale sont réalisées sur plus d'un site ?

Oui
 Non

Est-ce que les pratiques pour la prévention de l'exposition aux fumées chirurgicales dans ces sites sont différentes ?

Oui
 Non

Quelles sont les différences ?

Pour quelle(s) raison(s) les unités mobiles d'aspiration ne sont-ils jamais ou parfois utilisées lors d'interventions générant de la fumée ? Cochez toutes les raisons qui s'appliquent.

- Indisponibilité de l'unité mobile d'aspiration
 - Nuisance sonore de l'unité mobile d'aspiration
 - Utilisation d'instruments munis d'un système d'aspiration ("crayon")
 - Suction murale suffisante
 - Équipement de protection individuelle (masque chirurgical) suffisant
 - Ventilation de la salle suffisante
 - Autre(s) raison(s)
-

Pour quelle(s) autre(s) raison(s) ?

Comment la décision d'utiliser ou non une unité mobile d'aspiration des fumées est-elle prise ?

- Par le chirurgien
 - Décision standardisée en fonction du type de chirurgies
 - Décision partagée par l'équipe chirurgicale
 - Autre
-

Précisez s.v.p. comment est prise la décision :

Pour quelle(s) raison(s) les instruments chirurgicaux munis d'un système d'aspiration ne sont-ils jamais ou parfois utilisés lors d'interventions générant de la fumée ? Cochez toutes les raisons qui s'appliquent.

- Indisponibilité des instruments munis d'un système d'aspiration ("crayons")
- Instruments munis d'un système d'aspiration peu ergonomiques
- Utilisation d'unités mobiles d'aspiration
- Suction murale suffisante
- Équipement de protection individuelle (masque chirurgical) suffisant
- Ventilation de la salle suffisante
- Autre(s) raison(s)

Pour quelle(s) autre(s) raison(s) ?

Comment la décision d'utiliser ou non un instrument chirurgical muni d'un système d'aspiration des fumées chirurgicales est-elle prise ?

- Par le chirurgien
 - Décision standardisée en fonction du type de chirurgies
 - Décision partagée par l'équipe chirurgicale
 - Autre
-

Précisez s.v.p. comment est prise la décision :

Est-ce qu'un masque N95 est porté dans certaines situations cliniques lors d'interventions générant de la fumée ?

- Oui
 - Non
-

Dans quelles situations ?

Précisez par quels membres de l'équipe chirurgicale le masque N95 est porté :

Est-ce que des modifications devraient être apportées aux pratiques en cours dans votre spécialité chirurgicale relativement à la prévention de l'exposition aux fumées chirurgicales ?

- Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
-

Quelles modifications devraient être apportées ?

Est-ce que des chirurgiens de votre spécialité vous ont rapporté des effets indésirables liés à l'exposition aux fumées chirurgicales ?

- Oui
 - Non
-

Précisez s.v.p quels effets et dans quel contexte ils sont survenus :

Est-ce que vous avez des commentaires à ajouter concernant l'exposition aux fumées chirurgicales ?

QUESTIONNAIRE 2

Questionnaire distribué aux coordonnateurs de bloc opératoire
du CHU de Québec

UETMIS- Questionnaire sur la prévention de l'exposition aux fumées chirurgicales

Votre nom :

Votre fonction :

Bloc opératoire :

- L'HDQ
- CHUL
- HSFA
- HEJ
- HSS

INSTRUMENTS ÉLECTROCHIRURGICAUX

Les prochaines questions portent sur l'utilisation d'instruments électrochirurgicaux (p. ex. électrocautère, bistouri électrique, pince bipolaire) et sur l'aspiration des fumées au bloc opératoire.

Quelles interventions sont les plus susceptibles d'exposer le personnel de votre bloc opératoire aux fumées chirurgicales en raison de l'utilisation d'instruments électrochirurgicaux ?

Lors de l'utilisation d'instruments électrochirurgicaux dans votre bloc opératoire, indiquez à quelle fréquence les dispositifs suivants d'aspiration des fumées sont utilisés :

Suction murale

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

Instrument électrochirurgical muni d'un système d'aspiration ("crayon")

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

Unité mobile d'aspiration des fumées ("récupérateur" ou "évacuateur")

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

LASERS

Les prochaines questions portent sur l'utilisation de lasers et sur l'aspiration des fumées au bloc opératoire.

Quelles interventions sont les plus susceptibles d'exposer le personnel aux fumées chirurgicales en raison de l'utilisation de lasers ?

Lors de l'utilisation de lasers dans votre bloc opératoire, indiquez à quelle fréquence les dispositifs suivants d'aspiration des fumées sont utilisés :

Suction murale

- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Jamais
-

Laser muni d'un système d'aspiration ("crayon")

- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Jamais
-

Unité mobile d'aspiration des fumées ("récupérateur" ou "évacuateur")

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

ULTRASONS

Les prochaines questions portent sur l'utilisation d'instruments à ultrasons (scalpel harmonique ou autres) et sur l'aspiration des fumées au bloc opératoire.

Quelles interventions sont les plus susceptibles d'exposer le personnel de votre bloc opératoire aux fumées chirurgicales en raison de l'utilisation d'ultrasons ?

Lors de l'utilisation d'ultrasons dans votre bloc opératoire, indiquez à quelle fréquence les dispositifs suivants d'aspiration des fumées sont utilisés :

Suction murale

- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Jamais
-

Instrument à ultrasons muni d'un système d'aspiration

- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Jamais
-

Unité mobile d'aspiration des fumées ("récupérateur" ou "évacuateur")

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

PRATIQUES EN PLACE POUR LA PRÉVENTION DE L'EXPOSITION AUX FUMÉES CHIRURGICALES

Pour quelle(s) raison(s) les unités mobiles d'aspiration ne sont-ils jamais ou parfois utilisées lors d'interventions générant de la fumée ? Cochez toutes les raisons qui s'appliquent.

- Indisponibilité de l'unité mobile d'aspiration
- Nuisance sonore de l'unité mobile
- Utilisation d'instruments chirurgicaux munis d'un système d'aspiration
- Suction murale suffisante
- Équipements de protection individuelles (EPI) suffisent
- Ventilation de la salle suffisante
- Autre(s) raison(s)

Pour quelle(s) autre(s) raison(s) ?

Comment la décision d'utiliser ou non une unité mobile d'aspiration des fumées chirurgicales est-elle prise ?

- Par le chirurgien
- Décision standardisée en fonction du type de chirurgies
- Décision partagée par l'équipe chirurgicale
- Autre

Précisez s.v.p. comment est prise la décision :

Pour quelle(s) raison(s) les instruments chirurgicaux munis d'un système d'aspiration ne sont-ils jamais ou parfois utilisés lors d'interventions générant de la fumée ? Cochez toutes les raisons qui s'appliquent.

- Indisponibilité des instruments munis d'un système d'aspiration des fumées
- Instruments munis d'un système d'aspiration peu ergonomiques
- Utilisation d'une unité mobile
- Suction murale suffisante
- Équipements de protection individuelles (EPI) suffisent
- Ventilation de la salle suffisante
- Autre(s) raison(s)

Précisez s.v.p. comment est prise la décision :

Comment la décision d'utiliser ou non un instrument chirurgical muni d'un système d'aspiration des fumées est-elle prise ?

- Par le chirurgien
- Décision standardisée en fonction du type de chirurgies
- Décision partagée par l'équipe chirurgicale
- Autre

Précisez s.v.p. comment est prise la décision :

Est-ce qu'un masque N95 est porté dans certaines situations cliniques lors d'interventions générant de la fumée ?

- Oui
- Non

Dans quelles situations ?

Précisez par quels membres de l'équipe chirurgicale le masque N95 est porté :

Cochez parmi les mesures organisationnelles suivantes celles qui sont implantées dans votre bloc opératoire afin de prévenir l'exposition aux fumées chirurgicales.

- Rotation du personnel
- Formation du personnel à la prévention
- Retrait préventif (femmes enceintes)
- Retrait préventif (condition médicale particulière)
- Temps d'attente entre deux cas (pour ventilation de la salle)
- Surveillance médicale préventive
- Registre de l'utilisation des outils générant de la fumée
- Autre(s)

Quelles autres mesures sont en place ?

Selon vous, est-ce que des modifications devraient être apportées aux pratiques en cours relativement à la prévention de l'exposition aux fumées chirurgicales?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Quelles modifications devraient être apportées ?

Est-ce que du personnel de votre bloc opératoire vous ont rapporté des effets indésirables liés à l'exposition aux fumées chirurgicales ?

- Oui
- Non

Précisez s.v.p quels effets et dans quel contexte ils sont survenus :

Est-ce que vous avez des commentaires à ajouter concernant l'exposition aux fumées chirurgicales ?

QUESTIONNAIRE 3

Questionnaire sur l'exposition aux fumées chirurgicales et sur les mesures de contrôle dans les cliniques externes du CHU de Québec

Questionnaire sur l'exposition aux fumées chirurgicales et sur les mesures de contrôle dans les cliniques externes du CHU de Québec-Université Laval

Complétez s.v.p. un questionnaire pour chacun des services ou unités sous votre responsabilité.

Votre nom :

Unité ou service :

Partie 1 : Utilisation d'instruments médicaux générant de la fumée

Les questions suivantes portent sur l'utilisation d'instruments médicaux générant de la fumée soit les lasers, les instruments électrochirurgicaux, (p. ex. électrocautère, bistouri électrique, pince bipolaire) et les ultrasons (p. ex. bistouri à ultrasons) dans les cliniques externes (salles endoscopique ou autres) de chacun des services et unités sous votre responsabilité.

Est-ce que des lasers sont utilisés dans ce service ou cette unité ?

- Oui
 Non

Pour quels interventions médicales ou traitements ?

À quelle fréquence sont-ils utilisés ?

- Toujours
 Souvent
 Parfois

Indiquez s.v.p les numéros de locaux où sont utilisés des lasers

Est-ce que des instruments électrochirurgicaux sont utilisés dans ce service ou cette unité ?

- Oui
 Non

Pour quels interventions médicales ou traitements ?

À quelle fréquence sont-ils utilisés ?

- Toujours
 Souvent
 Parfois

Indiquez s.v.p. les numéros de locaux où sont utilisés des instruments électrochirurgicaux

Est-ce que des ultrasons sont utilisés dans ce service ou cette unité ?

- Oui
 Non

Pour quels interventions médicales ou traitements ?

À quelle fréquence sont-ils utilisés ?

- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
-

Indiquez s.v.p. les numéros de locaux où sont utilisés des ultrasons :

Partie 2 : Équipement de protection individuelle (EPI) lors d'interventions générant de la fumée

Est-ce que des directives écrites sont disponibles pour déterminer le type d'EPI à porter lors d'interventions générant des fumées dans ce service ou cette unité ?

- Oui
 - Non
-

Si des directives écrites sont disponibles, merci de les joindre ici

Les pratiques concernant le port d'EPI lors de la réalisation des interventions générant de la fumée dans ce service ou cette unité sont :

- Standardisées
 - Variables selon les professionnels
 - Je ne sais pas
-

Quel type de masque est généralement porté lors d'interventions avec des lasers ?

- Aucun masque
 - Masque de procédure standard
 - Masque chirurgical (ASTM 3)
 - Masque N95
 - Autre
-

Précisez :

Quel type de masque est généralement porté lors d'interventions réalisées avec des instruments électrochirurgicaux ?

- Aucun masque
 - Masque de procédure standard
 - Masque chirurgical (ASTM 3)
 - Masque N95
 - Autre
-

Précisez :

Quel type de masque est généralement porté lors d'interventions avec des ultrasons ?

- Aucun masque
 - Masque de procédure standard
 - Masque chirurgical (ASTM 3)
 - Masque N95
 - Autre
-

Précisez :

Est-ce qu'un masque N95 est porté dans certaines situations cliniques lors d'interventions générant de la fumée ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Précisez s.v.p. dans quelles situations :

Précisez par quels membres du personnel le masque N95 est porté :

Quel type de protection oculaire est généralement porté lors d'interventions avec des lasers ?

- Aucun
 - Visière ou écran facial
 - Visière fixée au masque
 - Lunettes de protection
 - Autre
-

Précisez :

Quel type de protection oculaire est généralement porté lors d'interventions avec des instruments électrochirurgicaux ?

- Aucun
 - Visière ou écran facial
 - Visière fixée au masque
 - Lunettes de protection
 - Autre
-

Précisez :

Quel type de protection oculaire est généralement porté lors d'interventions avec des ultrasons ?

- Aucun
 - Visière ou écran facial
 - Visière fixée au masque
 - Lunettes de protection
 - Autre
-

Précisez :

Partie 3: Programmation des interventions générant de la fumée

Est-ce que les interventions générant de la fumée réalisées dans ce service ou cette unité sont planifiées à l'avance ?

- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Jamais
-

Est-ce que le risque d'exposition aux fumées est pris en compte dans la programmation des interventions réalisées dans ce service ou cette unité ?

- Oui
 - Non
-

De quelle manière les interventions générant de la fumée sont-elles programmées ?
(Par exemple, à une fréquence prédéterminée, durant une clinique mensuelle ou hebdomadaire ou encore à un moment précis de la journée, en prévoyant un temps d'attente entre les interventions,...)

Cochez parmi les éléments suivants tous ceux qui sont pris en considération dans la programmation des interventions générant de la fumée réalisées sur cet unité ou service

- Ventilation de la salle où est réalisée l'intervention
- Disponibilité d'un dispositif mobile d'aspiration des fumées
- Durée prévue de l'intervention
- Disponibilité des EPI
- Autre(s)

Quels autres éléments sont considérés dans la programmation des interventions générant de la fumée ?

Partie 4 : Dispositifs en place pour l'aspiration de la fumée Indiquez s.v.p. à quelle fréquence les dispositifs suivants pour l'aspiration des fumées sont utilisés lors d'interventions générant de la fumée dans ce service ou cette unité

Aspiration à la source et évacuation via un vacuum mural ou central :

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

Dispositif fixé aux instruments électrochirurgicaux (p. ex. "crayons") :

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

Dispositif mobile d'aspiration des fumées :

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

Pour quelles interventions un dispositif mobile d'aspiration des fumées est-il utilisé ?

Quel énoncé décrit le mieux votre situation concernant la décision d'utiliser un dispositif mobile d'aspiration des fumées ?

- Utilisation selon des directives standardisées
- Décision prise individuellement par la personne réalisant l'intervention
- Selon la disponibilité des dispositifs
- Autre

Décrivez s.v.p comment est prise la décision :

Pour quelle(s) raison(s) les dispositifs mobiles d'aspiration ne sont-ils jamais ou parfois utilisés par les médecins et autres professionnels de ce service ou cette unité lors d'interventions générant des fumées ?

Cochez toutes les raisons parmi les suivantes qui s'appliquent selon vous.

- Absence de dispositif mobile
- Indisponibilité du dispositif mobile
- Protection via les EPI suffisante
- Ventilation de la salle suffisante
- Utilisation de dispositifs fixés aux instruments
- Nuisance sonore du dispositif mobile
- Autre(s) raison(s)

Pour quelle(s) autre(s) raison(s) ?

Partie 5 : Mesures organisationnelles pour la prévention de l'exposition à la fumée

Cochez parmi les mesures organisationnelles suivantes celles qui sont implantées dans ce service ou cette unité afin de prévenir l'exposition aux fumées chirurgicales

- Suivi des expositions (compilation des interventions, de l'utilisation des outils générant des fumées chirurgicales,...)
- Rotation du personnel
- Temps d'attente entre les interventions
- Formation du personnel à la prévention
- Retrait préventif (femmes enceintes)
- Retrait préventif (condition médicale particulière)
- Surveillance médicale préventive
- Autre(s)

Quelle(s) autre(s) mesure(s) ?

Est-ce que vous avez des commentaires à ajouter concernant l'exposition aux fumées ?

QUESTIONNAIRE 4

Questionnaire distribué aux responsables de bloc opératoire des autres
établissements de santé universitaires au Québec

Enquête sur les fumées chirurgicales

Votre nom :

Votre établissement :

Site où est situé votre bloc opératoire :

Les questions suivantes portent sur l'utilisation dans votre bloc opératoire d'unités mobiles ("aspirateurs" ou "évacuateurs") pour l'aspiration des fumées chirurgicales générées par l'électrocautérisation, les lasers ou les ultrasons.

Est-ce que des unités mobiles pour l'aspiration des fumées chirurgicales sont disponibles dans votre bloc opératoire ?

- Non
- Disponibles dans toutes les salles d'opération
- Disponibles dans certaines salles d'opération

À quelle fréquence ces dispositifs sont-ils utilisés lors d'interventions générant de la fumée ?

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

Dans quelle(s) spécialité(s) chirurgicale(s) ces dispositifs sont-ils le plus fréquemment utilisés ?

Pour quelle(s) raison(s) les unités mobiles d'aspiration ne sont-ils jamais ou parfois utilisés ? Cochez toutes les raisons qui s'appliquent.

- Indisponibilité de l'unité mobile
- Utilisation d'instruments munis d'un système d'aspiration ("crayons")
- Utilisation de la succion murale
- Nuisance sonore de l'unité mobile
- Équipement de protection individuelle (masque chirurgical) suffisant
- Ventilation de la salle suffisante
- Autre(s) raison(s)

Pour quelle(s) autre(s) raisons (s) ?

Comment la décision d'utiliser ou non un dispositif d'aspiration des fumées chirurgicales est-elle prise ?

- Décision prise par le chirurgien
- Décision standardisée en fonction du type de chirurgies
- Décision partagée par l'ensemble des membres de l'équipe chirurgicale
- Autre

Précisez s.v.p. comment la décision est prise

Si des directives écrites sont disponibles pour guider la décision d'utiliser un dispositif d'aspiration des fumées, le joindre ici s.v.p.

Les questions suivantes portent sur les autres pratiques pour la prévention de l'exposition aux fumées chirurgicales dans votre bloc opératoire.

Cochez parmi les mesures organisationnelles suivantes celles qui sont implantées dans votre bloc afin de prévenir l'exposition aux fumées chirurgicales.

- Rotation du personnel
- Formation du personnel à la prévention
- Retrait préventif (femmes enceintes)
- Retrait préventif (condition médicale particulière)
- Temps d'attente entre deux cas (pour ventilation de la salle)
- Surveillance médicale préventive
- Registre de l'utilisation des outils générant de la fumée
- Autre(s)

Quelle(s) autre(s) mesure(s) ?

Est-ce qu'un masque N95 est porté dans certaines situations cliniques lors d'interventions générant de la fumée ?

- Oui
- Non

Pour quelle(s) situation(s) clinique(s) ?

Précisez par quels membres de l'équipe chirurgicale le masque N95 est porté :

Selon vous, est-ce que des modifications devraient être apportées aux pratiques en cours relativement à la prévention de l'exposition aux fumées chirurgicales?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Quelles modifications devraient être apportées ?

Est-ce que du personnel de votre bloc opératoire vous ont rapporté des effets indésirables liés à l'exposition aux fumées chirurgicales ?

- Oui
- Non

Précisez s.v.p les effets indésirables et le contexte dans lequel ils sont survenus

Est-ce que vous avez des commentaires à ajouter concernant l'exposition aux fumées chirurgicales ?

Acceptez-vous que votre établissement soit identifié dans le rapport d'évaluation qui sera publié ?

- Oui
- Non

QUESTIONNAIRE 5

Questionnaire distribué aux responsables des cliniques externes
des autres établissements de santé universitaires au Québec

UETMIS du CHU de Québec-Université Laval Enquête sur l'aspiration des fumées chirurgicales en cliniques externes

Merci de compléter le questionnaire suivant

Votre nom :

Votre fonction :

Votre établissement :

Les prochaines questions portent sur l'utilisation de dispositifs mobiles d'aspiration des fumées chirurgicales ("évacuateurs" ou "aspirateurs") dans les cliniques externes de votre établissement.

Est-ce que des dispositifs mobiles d'aspiration sont utilisés lors d'interventions générant des fumées (electrocautérisations, lasers, ultrasons) réalisées dans les cliniques externes de votre établissement ?

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Jamais

Pour quelles interventions des dispositifs mobiles d'aspiration des fumées sont-ils utilisés en clinique externe ?

Pour quelle(s) raison(s) les dispositifs mobiles d'aspiration ne sont-ils jamais ou parfois utilisés en clinique externe lors d'interventions générant des fumées ? Cochez toutes les raisons parmi les suivantes qui s'appliquent.

- Indisponibilité du dispositif mobile
- Protection via les EPI suffisante
- Ventilation de la salle suffisante
- Suction murale suffisante
- Utilisation d'instruments munis d'un système d'aspiration ("crayon")
- Nuisance sonore du dispositif mobile
- Autre(s)

Précisez pour quelle(s) autres raisons(s) :

Quel énoncé décrit le mieux votre situation concernant la décision d'utiliser un dispositif mobile d'aspiration des fumées en clinique externe ?

- Utilisation selon des directives standardisées en fonction du type d'intervention
- Décision prise individuellement par la personne réalisant l'intervention
- Selon la disponibilité des unités mobiles d'aspiration
- Autre(s)

Précisez s.v.p.comment est prise la décision :

Est-ce qu'un masque N95 est porté dans certaines situations cliniques lors d'interventions générant de la fumée ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Précisez s.v.p. dans quelles situations :

Précisez par quels membres du personnel le masque N95 est porté :

Est-ce que vous avez des commentaires à ajouter concernant l'exposition aux fumées chirurgicales dans les cliniques externes ?
